

Gouros vivent à la limite de la forêt. Les Krus, les Dans (ou Yacoubas), les Bétés et les Guérés habitent les forêts à l'ouest du Bandama tandis que les Malinkés, les Lobis et les Sénoufos habitent les savanes du Nord.

Langues et religions

Un cinquième de la population pratique le christianisme (le catholicisme surtout, mais également le protestantisme et des cultes synchrétiques!); un autre cinquième adhère à l'islam, surtout dans le Nord. Le reste de la population, notamment dans les campagnes, est demeuré fidèle aux religions traditionnelles, qui imprègnent plus ou moins profondément les autres croyances. La langue nationale officielle est le français, mais chaque communauté possède sa langue et parle ou comprend celle de ses voisins (*voir* Afrique, langues d').

Éducation

L'enseignement est gratuit et le cycle primaire obligatoire. Un ambitieux programme de télé-enseignement fut lancé au début des années 1970 autour de la ville de Bouaké. En 1991, 45,7 p. 100 des jeunes de 12 à 17 ans étaient scolarisés!; 2,5 p. 100 de la classe d'âge concernée fréquentaient les établissements du troisième degré, parmi lesquels l'Université nationale de Côte-d'Ivoire, créée en 1964 à Abidjan, qui accueille près de 15 000 étudiants. Un nombre non négligeable d'étudiants ivoiriens poursuivent leurs études à l'étranger. En 1995, près de 60 p. 100 de la population ne savait ni lire ni écrire.

Culture

L'influence de la culture française, maintenue dans le système éducatif et diffusée par les moyens modernes d'information, demeure forte. Toutefois, les cultures locales ont été préservées, comme en témoignent notamment les arts plastiques (masques et statuaire). Chaque communauté possède ses modes d'expression spécifiques : dans les zones forestières, les masques sont plutôt massifs tandis que les régions de savane produisent des masques élancés. Les peuples d'origine akan, comme les Baoulés, sont réputés pour le travail de l'or (*voir* Afrique, art et architecture d'). La littérature écrite s'exprime essentiellement en français sur des thèmes contemporains ou faisant référence à la tradition orale (*voir* Afrique, littératures d').

Villes principales et divisions administratives

Le territoire ivoirien est divisé en 34 départements (subdivisés en sous-préfectures), chacun étant placé sous l'autorité d'un préfet nommé par le gouvernement et étant administré par un conseil général. En 1993, 43 p. 100 des Ivoiriens étaient citadins. Abidjan, la capitale économique du pays et son plus grand port, abrite plus de 2 millions d'habitants. Depuis qu'en 1983 Yamoussoukro, ville natale d'Houphouët-Boigny, est devenue la capitale du pays, sa population a plus que triplé pour dépasser 150 000 habitants. Bouaké (220 000 habitants) est un important centre administratif et commercial dans le centre du pays.